



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2018.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

BÂTIMENTS :

- ☞ Monsieur GUIGNARD Paul, adjoint au Maire en charge des bâtiments, expose aux membres du Conseil Municipal le projet de rénovation thermique de la salle Pierre Desproges proposé selon quatre scénarios par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat d'Indre et Loire (ALEC 37).

Le programme de travaux retenu par la Commission des Bâtiments pour cette rénovation thermique porte sur :

- L'isolation des murs
- L'isolation des plafonds si nécessaire pour atteindre le niveau BBC rénovation
- Le remplacement des menuiseries
- La mise en place d'une ventilation mécanique double flux avec récupération de chaleur modulation avec programmation horaire et régulation du débit
- La mise en place de luminaires LED
- La création d'un forage géothermique et la mise en place d'une pompe à chaleur
- La création d'un réseau hydraulique alimentant une batterie chaude de la ventilation double flux.

Au vu de cet exposé, le Conseil Municipal décide de retenir le programme de travaux de rénovation thermique de la salle Pierre Desproges avec géothermie pour un montant global estimé à 354 500 € HT.

- ☞ Est informé que la consultation maîtrise d'œuvre débutera le 24 décembre 2018 et que les demandes de subvention, pour ces travaux, seront faites lors de la réunion du Conseil Municipal du 7 janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18 heures.